
Sommaire

3.2. Mieux prendre en compte la déficience auditive à tous les âges de la vie

1 plan

Introduction

Chaque année en France, un enfant sur 1 000 naît avec une déficience auditive ou est dépisté en tant que tel avant l'âge de deux ans, soit 700 enfants par an.

Axe 1

3. Mesures

Le dispositif français de prévention des troubles de l'audition, à travers notamment la lutte contre les expositions au bruit, est d'ores et déjà très complet

Les jeunes

Mesure 6 : Lancer à la rentrée scolaire 2011

Fiche 3
Accompagner les familles et les personnes concernées
dès la découverte de la surdité

1. Constat

Mesures

Mesure 9 : Ouvrir en 2011 un C

Pilote : AGEFIPH

Acteurs : FIPHFP, Pôle Emploi, AGEFIPH, ANACT

Budget : 9,3 M!

Mesure 29 : Développer en 2011 une plate-forme de services d'accessibilité professionnelle, comportant notamment la visio-interprétation à distance, sur le modèle expérimenté par l'AGEFIPH et le FIPHFP.

Ces services, adossés aux centres relais expérimentaux, ont pour vocation de traiter les aspects professionnels de la vie des salariés et des indépendants (entretiens, réunions, relations avec l'environnement de travail).

Ils concerneront 200 entreprises du secteur privé d'ici la fin de l'année 2011

Pilote : AGEFIPH

Fiche 8

acteurs concernés (représentants des usagers et des professionnels, opérateurs de téléphonie, ARCEP, financeurs) pour :

- arrêter le cahier des charges d'un centre relais pilote

2. Objectifs

SIGLES EMPLOYES DANS LE PLAN
